Informations de base		
2005/0104(COD)	Procédure terminée	
COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement		
Schengen: accès des services des États membres chargés de l'immatriculation des véhicules au système d'information de deuxième génération, SIS II		
Abrogation 2016/0409(COD)		
Subject		
3.20.06 Réglementation des transports, sécurité routière, contrôle technique, permis 3.40.03 Industrie automobile, cycle et motocycle, véhicules utilitaires et agricoles 7.30.05 Coopération policière 7.40.04 Coopération judiciaire en matière pénale		

Informations complémentaires			
Source	Document	Date	
Commission européenne	EUR-Lex		